

Éditorial

Composition d'équipe



Dr méd. Jürg Unger,
membre du Comité central de la FMH
et membre du Comité VLSS

Le 28 octobre 2020, la Chambre médicale mettra en place la nouvelle équipe du Comité central. Il sera d'abord procédé à l'élection des 7 membres, puis le Président de la FMH sera élu parmi ce comité de 7 personnes par les délégués de la Chambre médicale. Si la Chambre médicale était un entraîneur, elle ferait entrer la meilleure équipe sur le terrain. Toutefois, les 200 délégués représentent des intérêts très variés, de sorte que les élections sont aussi très politiques. Quoi qu'il en soit, que recommanderais-je à un entraîneur s'il me demandait mon avis de joueur sortant? Je lui donnerais trois conseils:

1. La présidence: choisis quelqu'un qui connaît bien la politique fédérale.
2. La composition générale: trouve des joueurs d'équipe qui raisonnent de façon globale.
3. Représentants de cabinets ou d'hôpitaux: tu dois absolument choisir les DEUX, car les deux points de vue sont indispensables et l'expérience pratique ainsi que les connaissances d'un membre d'une direction d'hôpital sont très importantes non seulement sur le plan de la politique extérieure, mais aussi pour la gestion de la FMH en tant qu'entreprise.

Chère lectrice, cher lecteur, peut-être relaierez-vous ces messages dans vos groupements de spécialistes et sociétés cantonales pour le bien de notre FMH!

Contenu

- 2 Assemblée des délégués 2020
- 3 Elections au Comité central de la FMH
- 4 Politique de santé
- 6 Campagne politique

Décisions de l'assemblée des délégués du 24 septembre 2020

En raison du coronavirus, l'assemblée avait été reportée d'avril à septembre.

Les délégués ont approuvé les comptes annuels et le budget et ont nommé un nouveau membre au conseil de fondation de la Fondation de prévoyance.

Dr en droit Thomas Eichenberger, directeur de la VLSS

Comptes annuels

Les comptes annuels 2019 ont été clôturés sur un excédent de dépenses de CHF 19 580.85. Cela est principalement dû à une baisse des cotisations des membres suite à des départs à la retraite. Toutefois, la VLSS est toujours bien positionnée financièrement et dispose de réserves suffisantes. Plusieurs mesures ont été prises afin d'amortir la diminution des recettes. L'une d'entre elles consiste en la résiliation de l'adhésion à l'Union suisse des arts et métiers usam. Les coûts administratifs doivent également être réduits. Par ailleurs, la protection juridique des membres doit être restreinte et le recrutement des membres doit être intensifié. Les personnes présentes approuvent les comptes à l'unanimité.

Décharge au Comité

La décharge est accordée au Comité à l'unanimité.

Cotisation et budget 2020

La cotisation reste inchangée. Les membres actifs paient CHF 250.– par an, les membres qui ont définitivement cessé leur activité professionnelle paient CHF 50.–. Cette année, grâce aux économies de coûts adoptées et à une budgétisation prudente, un excédent de recettes de CHF 7 927.40 est attendu. Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité par les délégués.

Election au conseil de fondation de la Fondation de prévoyance VLSS

Madame Dr méd. Regula Sabine Bienz a été élue à l'unanimité au conseil de fondation de la Fondation de prévoyance VLSS. Elle travaille depuis dix ans comme médecin cheffe de service aux urgences de l'hôpital de Thoune. Depuis 2013, elle est également directrice médicale adjointe du centre médical d'urgence. Regula Bienz vit avec sa famille à Thoune.

Rapport sur la Fondation de prévoyance

Valitas AG gère la Fondation de prévoyance VLSS depuis 2012. Une fondation 1^e (art. 1^e OPP 2) ne peut assurer que les composantes de salaire qui sont su-

périeures à 1,5 fois le montant seuil selon la LPP (en 2020: CHF 127 980.–). De plus, les assurés peuvent choisir la stratégie de placement et assument donc les opportunités et les risques en matière de placement. Actuellement, cinq stratégies de placement sont proposées aux assurés. Dans le cadre de la stratégie «Balanced», Zurich Invest gère 60% et Credit Suisse AG 40% de la fortune de prévoyance. A l'exception de la stratégie «Cash», les autres stratégies de placement sont investies dans la gamme de produits CSA Mixta-LPP.

Dans de nombreux hôpitaux et cantons, les conditions d'emploi des médecins cadres sont en cours de révision et, dans certains cas, déjà mises en œuvre. Valitas AG apporte son soutien dans la recherche de solutions pour de nouvelles méthodes de rémunération et s'appuie sur sa vaste expérience.

Performance*	2018	2019
Stratégie de placement « Balanced »	-4,42 %	12,72 %
Stratégie de placement « Defensiv »	-2,35 %	8,36 %
Stratégie de placement « 35 »	-2,96 %	11,59 %
Stratégie de placement « 45 »	-4,07 %	13,35 %
Stratégie de placement « Cash »	-0,50 %	-0,74 %

* chiffres nets

Portefeuille d'assurés

Nombre d'adhésions d'hôpitaux	27
Nombre d'adhésions individuelles	68
Total assurés	1 229
Rentiers de vieillesse	3
Rentiers d'invalidité	2

Recommandation de vote officielle de la VLSS : Tarzis Jung

La VLSS entre dans la course pour un siège au Comité central de la FMH avec Tarzis Jung, médecin-chef du Stadtspital Waid. Le Dr Jung sait diriger une équipe, a une longue carrière en politique et dispose d'un bon réseau. Les médecins hospitaliers auraient leur mot à dire au sein du CC.

Monsieur Jung, par quels trois mots vous décririez-vous ?

Je suis orienté vers les objectifs et les faits – et si un sujet m'intéresse, je suis aussi très engagé.

Vous vous présentez à l'élection du Comité central de la FMH. Qu'est-ce qui vous a incité à cette démarche ?

Je me suis porté candidat à la demande de la VLSS parce que cette fonction me fascine et que j'espère pouvoir contribuer de manière constructive au travail du Comité. Depuis 2003, je me suis régulièrement impliqué dans des organisations de politique professionnelle et je prends beaucoup de plaisir à élaborer des solutions avec les différentes parties prenantes. Il est important que le Comité central de la FMH compte un médecin d'hôpital très expérimenté qui puisse s'occuper du département des soins hospitaliers et des tarifs.



Tarzis Jung sait diriger une équipe et a une longue carrière en politique.

Brève biographie

Tarzis Jung est médecin-chef de l'Institut de radiologie et de médecine nucléaire au Stadtspital Waid de Zurich depuis 1997. Il est titulaire d'un Master of Health Administration (MHA) de l'Université de Berne. Monsieur Jung est marié, a trois enfants et a accueilli pendant des années de nombreux enfants placés en famille d'accueil. Il habite à Meilen dans le canton de Zurich.

Quelles sont vos expériences en matière de politique professionnelle ?

J'ai siégé au comité directeur de la FMCH jusqu'en 2018, j'ai été membre du Comité de la Société Suisse de Radiologie (SGR/SSR) et j'ai présidé la Société de 2014 à 2016. En tant que délégué tarifaire de la SGR/SSR, j'ai contribué à l'élaboration des tarifs ambulatoires et hospitaliers depuis 2003 – et notamment des forfaits par cas de SwissDRG.

Quels sont vos rapports avec les médecins hospitaliers ?

Je suis médecin-chef depuis 27 ans, j'ai d'abord tra-

vailé à Viège, et depuis 23 ans, je suis au Stadtspital Waid de Zurich. C'est en toute bonne conscience que je peux prétendre avoir suivi de près l'évolution du paysage hospitalier en Suisse – sur le plan organisationnel, économique, éthique et du personnel. Au cours des prochaines années, nous devons relever le grand défi d'offrir à notre relève de médecins un environnement de travail attrayant, malgré la pression des coûts et la réglementation. C'est le seul moyen de garantir des soins médicaux de qualité à l'avenir.

En quoi votre élection au Comité central de la FMH profiterait-elle à la VLSS ?

La VLSS est confrontée à des problématiques qu'elle ne peut résoudre seule. Pour cela, elle a besoin d'une voix forte au sein de la FMH. Le futur paysage hospitalier sera développé conjointement par H+, la politique, les sociétés cantonales de médecine et les groupements de spécialistes. Pour la VLSS, il est essentiel de disposer d'une personne qui siège dans autant de comités importants que possible et qui représente les intérêts des médecins hospitaliers. Je me considère comme un bâtisseur de ponts qui pourra également faire valoir les besoins de la VLSS à l'extérieur de l'organisation.

Le Conseil fédéral veut supprimer le libre choix du médecin

Le 2^e volet de mesures visant à maîtriser les coûts comprend une attaque frontale contre le libre choix des médecins: il prévoit de mettre en place un premier point de contact obligatoire. Ce système ne priverait pas seulement les patients de leur liberté, mais comporte également de dangereuses fausses incitations.

Lors de la conférence de presse, le conseiller fédéral Alain Berset annonce les nouveaux projets rigides du Conseil fédéral visant à réaliser des économies. Le libre choix du médecin doit être supprimé.



Une obligation d'adopter le modèle du médecin de famille pour l'ensemble de la population: telle est la mesure grâce à laquelle le conseiller fédéral Alain Berset entend économiser environ 100 millions de francs par an dans le système de santé. Le premier point de contact obligatoire est l'un des éléments clés du 2^e volet de mesures visant à maîtriser les coûts lancé par le Conseil fédéral en août. En principe, plus personne ne devrait pouvoir se rendre directement chez un spécialiste, même moyennant une majoration des primes de caisses-maladie. Le premier praticien décide d'orienter ou non le patient vers un hôpital ou un spécialiste. Le volet de mesures visant à maîtriser les coûts est donc une attaque directe contre le libre choix du médecin.

Caractère volontaire ou obligatoire

Le projet aura du mal à se faire accepter, comme en conviennent les responsables politiques en charge de la santé. En 2012, plus de trois quarts des électeurs ont rejeté le projet de soins intégrés («ma-

naged care») similaire – alors que celui-ci prévoyait encore bien plus de liberté pour les patients. Le corps médical rejette également le projet. Un référendum pourrait donc se solder par une issue favorable. Le conseiller fédéral Alain Berset affirme que 70 % des Suisses utilisent d'ores et déjà un modèle de médecin de famille ou de télémédecine de leur caisse-maladie. Toutefois, ils le font volontairement et bénéficient en contrepartie d'un rabais sur les primes. Les médecins de famille qui connaissent leurs patients et leurs antécédents médicaux jouent un rôle clé dans les soins de santé. Mais il y a des patients qui sont bien au fait de leurs propres problèmes de santé et qui sont traités par le même spécialiste depuis longtemps. Dans ce cas, un rendez-vous au premier point de contact entraîne des contraintes inutiles pour toutes les personnes concernées.

La pénurie de médecins de famille est exacerbée

De nombreuses questions restent ouvertes quant à la mise en œuvre concrète de l'idée. Par exemple, celle concernant les capacités. La Suisse compte déjà trop peu de médecins de famille. Certes, les prestataires de télémédecine et les réseaux de HMO pourraient également faire office de premier point de contact. Mais le système entraînerait des formalités administratives supplémentaires pour les praticiens des premiers points de contact. Ils risqueraient donc de pouvoir traiter moins de patients qu'aujourd'hui. La pénurie de médecins de famille serait exacerbée.

Fausse incitation dangereuse

En combinaison avec les objectifs de coûts fixes, qui sont également inclus dans le deuxième volet de mesures visant à maîtriser les coûts, le modèle de médecin de famille obligatoire implique également de nouvelles fausses incitations. En effet, les prestataires recevraient un forfait annuel pour chaque personne assurée qu'ils prennent en charge en tant que premier point de contact. Il serait donc particulièrement lucratif pour eux de donner la priorité aux patients jeunes et en bonne santé: ils ont moins souvent besoin d'une consultation de premier point de contact, et les traitements coûteux qui pourraient dépasser l'objectif de coût sont moins fréquents. Les patients plus âgés ou les malades chroniques qui consultent régulièrement leur médecin de famille seraient pénalisés. Ils auraient du mal à trouver un médecin de famille.

Un changement de médecin uniquement avec l'autorisation de l'Etat

La question de savoir dans quelles conditions les patients pourraient changer de médecin de famille est également problématique. Selon le texte du projet de loi, la Confédération réglerait les conditions dans lesquelles cela serait possible. Cela signifierait une mise sous tutelle des patients par l'Etat et nuirait à la relation de confiance entre le médecin et le patient. Ce dernier aspect joue un rôle particulièrement important lors de la première consultation médicale.

Le Conseil fédéral espère que cette mesure permettra d'éviter des traitements inutiles dans un souci d'efficacité des coûts. Toutefois, des économies seraient également possibles sans se faire au détriment des patients. En effet, le corps médical veut aussi économiser. Entre autres avec l'initiative «Smarter Medicine», qui aborde la thématique du déficit et de l'excédent de soins du point de vue des médecins: Les sociétés de discipline médicale publient des listes de 5 principales mesures médicales qui sont superflues dans la plupart des cas. Les recommandations sont vérifiées scientifiquement et peuvent être consultées par les patients. Ainsi, les médecins et les patients peuvent décider ensemble quel est le meilleur traitement – sans que l'Etat ne s'en mêle.

Cet article est publié sous une forme légèrement modifiée dans Politik+Patient, le magazine de l'Association des sociétés médicales de Suisse alémanique VEDAG. Le magazine en a aimablement autorisé la reproduction.

Le budget global a plus d'un nom

Aujourd'hui, en pleine pandémie de coronavirus, plusieurs projets politiques constituent une menace sérieuse pour la qualité de notre système de santé: ils veulent définir des budgets globaux, c'est-à-dire dicter politiquement le plafond des coûts des traitements médicaux.

Le budget global a plus d'un nom. Qu'il soit appelé «frein aux coûts» dans l'initiative du PDC, «objectif de maîtrise des coûts» dans le 1^{er} volet de mesures ou encore «objectif en matière de coûts» dans le 2^e volet de mesures visant à maîtriser les coûts, le but est le même: laisser les politiciens plutôt que le besoin médical déterminer l'étendue des soins aux patients. Des économies indolores sont promises, mais on ne sait pas encore qui sera concerné.

Que se passe-t-il si de tels «objectifs de maîtrise des coûts» sont dépassés? Si les responsables politiques fixent l'étendue des coûts admissibles, la couverture d'assurance devra prendre fin lorsque le budget sera épuisé. Dans ce cas, exactement dix pneumonies et quinze articulations de la hanche, par exemple, seraient remboursés par médecin. Et ensuite? En témoigne l'exemple de l'Allemagne, où le budget global est déjà une réalité: dès lors que le quota est atteint, les médecins s'abstiennent de poursuivre les traitements. Certains cabinets ferment même leurs portes des journées entières afin de ne pas dépasser le budget. Seuls ceux qui ont une assurance privée obtiennent un rendez-vous rapidement – une médecine à deux classes.

De Coire à Frauenfeld – une campagne cantonale de portée nationale

La Société des médecins du canton de Berne (SMCB) met en garde contre les mesures prévues par le Conseil fédéral dans le secteur de la santé. Elles sont équivalentes à la mise en place d'un budget global. Un budget global entraîne de graves inconvénients pour les patientes et les patients.

Les mesures visant à maîtriser les coûts dans le secteur de la santé proposées par le Conseil fédéral sont équivalentes à la mise en place d'un budget global. Un budget global serait tout autant préjudiciable aux patientes et aux patients qu'au corps médical. Les expériences faites avec le budget global en Allemagne montrent que les médecins doivent refuser des patients et repousser leur prise en charge lorsque le budget est épuisé, sauf si les patients paient leur traitement eux-mêmes. Les décisions de traitement prises par les médecins sont constamment remises en question par les assureurs. Ce ne sont plus les médecins et leurs patients qui prennent les décisions sur le traitement, mais les caisses maladie et les instances gouvernementales.

Esther Hilfiker, présidente de la Société des médecins du canton de Berne (SMCB), avertit: « Les mesures proposées par le Conseil fédéral introduisent un budget global en médecine. De facto, il s'agit ici d'un rationnement des prestations: le patient serait privé de traitements médicaux utiles. Une telle politique met en péril notre excellent système de santé. L'accès à la médecine ne serait plus tout aussi bon pour tous les assurés en Suisse. »

Afin de mettre en garde contre les conséquences d'un budget global, la Société des médecins du canton de Berne continue cet été sa campagne politique « Médecins et patients – ensemble, les uns pour les autres ». Depuis un an, la SMCB est présente en public avec une campagne politique. Elle a publié des annonces dans la presse écrite locale et accroché des affiches dans de nombreux wagons de passagers de BLS. Élément déclencheur de cette campagne: les mesures visant à maîtriser les coûts proposées par le Conseil fédéral.

Pourquoi le corps médical doit-il se battre contre les forfaits et l'introduction d'un budget global? Parce que ce sont les patientes et patients qui pâtissent de telles idées de réforme.

Médecins et patients sont des alliés

C'est pourquoi cette campagne fait des médecins et des patients des alliés. Dans des dialogues fictifs, ils expriment ce qu'ils attendent de la politique et du système de santé. L'idée émane de Hermann Strittmatter, propriétaire de l'agence GGK et annonceur politique le plus expérimenté de Suisse. A ses côtés, la SMCB s'est efforcée de faire rayonner la campagne également au-delà des frontières cantonales. La campagne a pu être présentée dans la *Schweizerische Ärztezeitung*. Et la SMCB a approché d'autres sociétés cantonales de médecine – avec succès. Les sociétés de médecine des cantons de Schwyz, Thurgovie, Saint-Gall et des Grisons ont repris du matériel et des sujets de la campagne.

Forte présence en Suisse centrale et orientale

De Coire à Frauenfeld, des affiches portant le slogan « Médecins et patients – ensemble, les uns pour les autres » sont accrochées dans les cabinets médicaux, et des dépliants sont mis à disposition dans les salles d'attente. Les Schwyzoises et Schwyzois sont informés de la campagne politique dans la presse écrite locale. Et sur le réseau du Südostbahn, dans les bus de la société des transports publics de Saint-Gall ainsi que sur plusieurs lignes de bus postaux, des présentoirs suspendus attirent l'attention des navetteurs. C'est ainsi que la campagne de la SMCB a désormais acquis une notoriété nationale. Et avec le Tessin et Soleure, deux autres sociétés cantonales de médecine manifestent également leur intérêt.

Du lobbying via la démocratie directe

C'est une belle réussite que la campagne politique ait su se propager au-delà des frontières cantonales. Cette expansion géographique est d'autant plus nécessaire que la SMCB mise sur le lobbying politique via la démocratie directe. Si le corps médical veut empêcher l'introduction du budget global qui menace, il a besoin des patients et électeurs de tous les cantons. De nombreuses informations sont disponibles sur le site de la campagne <https://www.aerzte-und-patienten.ch/fr/#medecins-et-patients>. D'autres supports de communication pour les cabinets médicaux sont également à l'étude.

Le projet de gestion par budgets globaux renforce non pas la santé mais la bureaucratie.

«Je ne veux pas d'un
médecin qui me soigne
chronomètre en main.»

«Je refuse qu'on m'oblige
à rationner le temps que
je dois à mes patients.»

Budget global
NON!

**Médecins et patients –
ensemble, les uns pour les autres.**

Les principaux arguments:
www.medecins-et-patients.ch

Société des Médecins du Canton de Berne, Postgasse 19, Case postale, 3000 Berne 8



Le projet de gestion par budgets globaux renforce non pas la santé mais la bureaucratie.

«Mon médecin me soigne-
ra-t-il jusque'à ce que je
guérisses ou jusque'à épuise-
ment des fonds?»

«Mes patients méritent
que leur santé dépende de
la médecine et non d'un
budget global.»

Budget global
NON!

**Médecins et patients –
ensemble, les uns pour les autres.**

Les principaux arguments:
www.medecins-et-patients.ch

Société des Médecins du Canton de Berne, Postgasse 19, Case postale, 3000 Berne 8



Les annonces de la campagne font des médecins
et des patients des alliés.

Coach my Career redémarre

De mars à août 2020, le projet Coach my Career a été interrompu en raison de la crise du coronavirus. Les discussions sur le mentorat ont été suspendues. Mais en coulisses, la FMH, la VLSS, l'ASMAC, la mfe, la swimsa et l'ISFM ont travaillé d'arrache-pied à la reprise du programme. Un plan de protection a été élaboré et les mentors ont été interrogés à titre personnel. Nombre d'entre eux font partie du groupe à risque et leur participation était incertaine au vu des nouvelles circonstances. Nous nous réjouissons d'autant plus du fait que la plupart des médecins souhaitent à l'avenir transmettre leur expérience.

Avec le redémarrage de Coach my Career, l'ASMAC et la swimsa organisent de nouveau leurs cours dans les universités. Ils seront proposés au début du semestre. Le programme Coach my Career réunit des personnes qui ne se seraient probablement jamais rencontrées. Un tour de force en ces temps de pandémie. Les organisations impliquées sont conscientes de leur responsabilité. Coach my Career met tout en œuvre pour que les entretiens de conseil et les cours se déroulent dans un cadre sécurisé.

Manifestez-vous en appelant le secrétariat de la VLSS au 031 330 90 01 ou par e-mail à l'adresse info@vlss.ch.

Plus d'informations sous :

www.vlss.ch/verein/vlss-informationen/coach-my-career.html

Membres entrés dans l'association

Dr. med. Grumann Thorsten, Leitender Arzt, Luzerner Kantonsspital, Luzern
Dr. med. Hummel Georg, Leitender Arzt, Spital Münsingen
Dr. med. Kurzen Jean-Luc, Leitender Arzt, Spital Männedorf
Dr. med. Lehmann Beat, Stv. Chefarzt, Universitäts Notfallzentrum, Inselspital Bern
PD Dr. med. Rahm Stefan, Leitender Arzt, Universitätsklinik Balgrist, Zürich
Prof. Dr. med. Schindler Kaspar Anton, Stv. Chefarzt, Inselspital Bern
Dr. med. Zimmermann Pia-Cristina E., Leitende Ärztin, Spital Muri

Contact

Médecins cadres des hôpitaux suisses (VLSS)

Secrétariat Postgasse 19, case postale, 3000 Berne 8
T +41 (0)31 330 90 01 | F +41 (0)31 330 90 03
info@vlss.ch | www.vlss.ch

Les membres de la VLSS bénéficient de conditions préférentielles auprès de la haute école privée d'économie PHW de Berne

La VLSS et la haute école privée d'économie PHW de Berne ont conclu un accord de coopération. La PHW de Berne propose à tous les membres de la VLSS **un rabais direct de 5%** sur les formations et formations continues à la haute école. Pour en savoir plus : www.phw.ch/vlss/